

La Gazette

Saint-Quentin-en-Yvelines

PLAISIR

LA MUNICIPALITÉ VEUT MAILLER LA COMMUNE DE PISTES CYCLABLES

Actu page 4

Tester son projet de commerce sans prendre de risques

Dossier page 2

Magny-les-Hameaux lance une nouvelle « Boutique à l'essai », qui permet d'essayer son idée de commerce en étant accompagné et avec un loyer réduit.

Et si cette boutique devenait la vôtre ?

un local de 45 m²
un an de test grandeur nature, à loyer réduit
un accompagnement technique personnalisé

Renseignements au Parc :
01 30 52 09 09
www.parc-naturel-chevreuse.fr



Actu page 7

TRAPPES

Un garage solidaire va ouvrir pour lutter contre la mécanique sauvage

ÉLANCOURT

Des inventions futuristes s'exposent à la Commanderie **Page 5**

LA VERRIÈRE

Le fablab recherche de nouveaux locaux **Page 6**

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Avec Sikiio, faites-vous masser quand vous voulez **Page 6**

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

L'endométrieose bientôt reconnue comme source de handicap ? **Page 8**

FAITS DIVERS

Trappes : Un homme poignardé devant la gare pour 70 euros de dette **Page 10**

SPORT

Football : Trappes reprend les commandes **Page 12**

CULTURE

Coignières : Quatre orchestres locaux au festival d'harmonies **Page 14**

COIGNIÈRES

QUARTIER DU PONT DE CHEVREUSE : UN PROJET DE SIX MAISONS QUI NE PASSE PAS

Actu page 9



Actu page 4

GUYANCOURT

Rue barrée : le ras-le-bol des commerçants



Actu page 9

MONTIGNY

Visitez le Village et le Manet en suivant le parcours historique

Vous êtes

entrepreneur, commerçant, artisan

vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr



MAGNY-LES-HAMEAUX

Tester son projet de commerce sans prendre de risques



« Et si cette boutique devenait la vôtre ? » Telle est la question posée par la devanture de la future deuxième Boutique à l'essai de Magny-les-Hameaux.

Et si vous testiez votre projet de commerce à moindres risques ? Après une première réussite avec l'ouverture d'un salon de coiffure en 2017, Magny-les-Hameaux réitère l'opération « *Ma boutique à l'essai* ». Pour occuper une cellule commerciale du quartier du Buisson, vide depuis plusieurs mois, la commune vient de lancer un appel à candidature pour trouver l'entrepreneur qui y ouvrira son commerce. Après une sélection minutieuse du candidat retenu, l'idée est de lui permettre d'essayer son projet en conditions

d'industrie (CCI), la Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA), le bailleur du local, ainsi qu'un expert comptable, un assureur, une banque et la Fédération des boutiques à l'essai qui est à l'origine du concept. Tous font partie du comité de pilotage qui va sélectionner l'entrepreneur qui pourra tester son idée.

Pour Henri Omessa (SE), adjoint de Magny-les-Hameaux aux finances et à la vie économique, ce sont là les avantages du concept :

« Le porteur de projet n'a pas besoin de chercher un local car on en identifie un bon avec les collectivités », indique Maxime Breart, coordinateur national de la Fédération des boutiques à l'essai.

réelles pendant un an, tout en bénéficiant d'un loyer réduit et d'un accompagnement renforcé de la part de nombreux partenaires impliqués.

Dans le quartier du Buisson, autour de la place du 19 mars 1962, depuis la semaine dernière, la façade d'un local commercial questionne désormais les passants : « *Et si cette boutique devenait la vôtre ?* ». Dans ce local de 45 m², la commune, en partenariat avec le Parc naturel régional (PNR) de la haute vallée de Chevreuse, a décidé de lancer sa deuxième Boutique à l'essai. Les entrepreneurs, avec un projet de commerce, peuvent dès à présent candidater pour tenter d'être celui qui s'y installera et sera conseillé pendant un an pour la réussite de son projet.

Sont en effet partie prenante à l'aventure, en plus de la commune et du PNR, la Chambre de commerce et

« *L'accompagnement, l'expert comptable qu'on a pu monter avec [l'entrepreneur] tout le projet financier, un point tous les trois mois pour valider, conseiller et aider à la poursuite de l'activité* », explique-t-il, mentionnant également « *l'aide à la formation de gestionnaire* » fournie par la CMA, et des subventions possibles de la part du PNR pour la réalisation de travaux dans la boutique.

Un autre avantage concerne le local commercial en lui-même. « *Le porteur de projet n'a pas besoin de chercher un local car on en identifie un bon avec les collectivités* », indique Maxime Breart, coordinateur national de la Fédération des boutiques à l'essai. Grâce à l'implication du bailleur, l'entrepreneur bénéficie également d'un loyer modéré. « *Le bailleur fait un effort important puisque c'est 30 % de moins sur le loyer la première année, 20 % la deuxième et 10 % la troisième*, détaille Henri Omessa. *Au départ, [le*

baillieur] fait un effort, c'est mieux que de ne pas avoir de loyer du tout, et après il a toutes les chances d'avoir un commerce qui dure. » Le bail est également de courte durée pour permettre au commerçant de l'arrêter plus facilement si ça ne marchait pas pour lui.

« Que ce ne soit pas une question de vie ou de mort de s'installer »

« *C'est le regroupement des personnalités et des professionnels qui permet d'apporter ce confort aux candidats, résume Henri Omessa, pointant les difficultés que peuvent souvent rencontrer les entrepreneurs pour lancer leur commerce. Ce qui a été important pour moi, c'était de ressentir toute capacité qu'on avait, en se mettant tous ensemble, à trouver des solutions. [...] Et faire, pour des candidats qui ne sont pas des gens riches, que ce ne soit pas une question de vie ou de mort de s'installer.* »

Autant de dispositifs qui permettent à la Fédération des boutiques à l'essai d'assurer un taux de réussite de « 80 % » sur l'ensemble des Boutiques à l'essai ouvertes en France. « *Les délais de mise en place peuvent être parfois assez longs [...], mais il vaut mieux prendre son temps, identifier une bonne cellule et identifier le bon porteur de projet plutôt que quelques mois après, ça périclité* », estime le coordinateur national de la Fédération des boutiques à l'essai. Et si la période de test d'un an s'avère concluante, le commerçant a la possibilité de s'installer définitivement.

Le lancement d'une deuxième Boutique à l'essai magnycoise fait

Magny-les-Hameaux lance une nouvelle « Boutique à l'essai », qui permet à un porteur de projet d'essayer son idée de commerce en conditions réelles, tout en bénéficiant d'un accompagnement renforcé et d'un loyer à prix réduit.

justement suite au succès d'une première opération en 2017. Il y a deux ans, Christine le Bourgeois avait été sélectionnée pour ouvrir la toute première Boutique à l'essai des Yvelines, même si d'autres concepts plus ou moins similaires existent, souvent désignés comme boutique éphémère. C'est ainsi que le salon de coiffure Chev'uncourt a vu le jour fin juin 2017 dans le quartier du Buisson, et perdure depuis.

« *Les accompagnements m'ont aidé à me lancer* », apprécie Christine le Bourgeois, gérante du salon de coiffure, qui ne cache pas sa satisfaction d'avoir pris part à l'aventure. Auparavant coiffeuse à domicile, cette habitante du quartier avait envie de donner un nouveau tournant à sa carrière et d'avoir son propre salon. Le succès a été au rendez-vous puisque le salon est toujours présent, après l'arrêt des conseils prodigués dans le cadre de la Boutique à l'essai à l'issue de la première année. « *Depuis un an, je suis en autonomie* », sourit-elle, mettant en avant l'encadrement dont elle a pu bénéficier, surtout pour l'aider dans son nouveau rôle de chef d'entreprise.

C'est en effet là que l'accompagnement des partenaires de la Boutique à l'essai s'est avéré essentiel pour

pour prendre part à l'expérience de la Boutique à l'essai.

Objectif : ouvrir la deuxième Boutique à l'essai en septembre

Après cette première réussite, Magny-les-Hameaux vient donc de lancer un deuxième appel à projets, pour installer une nouvelle Boutique à l'essai à quelques pas du salon de coiffure de Christine le Bourgeois. La municipalité cherche donc le porteur de projet qui occupera un local de 45 m², vide depuis maintenant plus d'un an, où se sont auparavant succédé notamment une auto-école et la Boîte à films. Les entrepreneurs peuvent dès à présent candidater et proposer leur idée de commerce. L'objectif affiché par Henri Omessa est ainsi un démarrage de l'activité pour la rentrée de septembre : « *Ce serait l'idéal.* »

La Ville ne semble par contre pas avoir d'idée préconçue du type de commerce qu'elle souhaite voir s'ouvrir, mais veut en tout cas renforcer l'offre existante dans le quartier du Buisson. « *On ne donnera pas un blanc-seing à une entreprise qui ferait une concurrence directe avec quelque chose qui est ici, avance l'adjoint magnycois. On cherche du complémentaire, il faut que ça apporte quelque chose au quartier*



« Depuis un an, je suis en autonomie », sourit Christine le Bourgeois, gérante du salon de coiffure ouvert dans la première Boutique à l'essai, mettant en avant l'encadrement dont elle a pu bénéficier.

Christine le Bourgeois : « *On peut être un très bon artisan, mais après, il faut savoir gérer son affaire.* » La coiffeuse magnycoise s'en est visiblement bien sortie puisqu'après avoir commencé seule, elle emploie même maintenant une apprentie. Du côté de la municipalité, on se montre également ravi de cette réussite commerciale. « *On a ici un quartier excentré du reste de la ville, on a absolument besoin d'y maintenir cette activité, cette animation* », rappelle Henri Omessa pour expliquer l'intérêt initial de la Ville

et que ça ait une vraie chance de survie. C'est le comité de pilotage qui tranchera. »

Visiblement convaincue par l'efficacité de la Boutique à l'essai, la municipalité magnycoise ne ferme d'ailleurs pas la porte à une troisième ouverture ensuite. Par exemple dans le local auparavant occupé par une boucherie, toujours dans le quartier du Buisson, qui ne trouve pas preneur depuis des mois. « *Je vais en discuter avec le bailleur* », nous confie ainsi l'adjoint à la vie économique. ■

VERSAILLES

L'Atelier de Massage : le bien-être sur mesure

L'Atelier de Massage by Ariel propose des séances de massage sur mesure et mise sur le sens du toucher de ses masseuses pour apporter un petit plus dans le bien-être quotidien.



Niché au cœur de Versailles, à quelques encablures du château, se trouve une bulle de bien-être : L'Atelier de Massage. En poussant la porte cochère du 17 boulevard du Roi, puis en traversant la cour pour se rendre dans ce salon de massage, on s'éloigne peu à peu du bruit de la vie quotidienne versaillaise pour rejoindre un lieu presque hors du temps. C'est ici qu'Ariel Savoyen a ouvert il y a maintenant huit ans son cabinet de massage.

L'Atelier de Massage propose au client de choisir le style de massage qu'il souhaite parmi une large liste d'offres. « Et on peut mélanger les techniques : on s'adapte en fonction du corps qu'on a sous les mains », précise la gérante du salon.

Ariel Savoyen, qui pratique son art depuis plus d'une décennie, mise sur des prestations sur mesure et le sens du toucher de ses masseuses pour apporter le bien-être recherché par ses clients. « Je me suis rendu compte de l'importance du toucher, c'est un véritable échange avec l'autre. Le toucher est le seul sens réciproque », apprécie Ariel Savoyen, elle-même devenue

masseuse suite à une expérience de bénévolat auprès de personnes âgées et handicapées. *Le plus important pour un masseur, c'est de mettre sa bienveillance dans ses mains.* »

« Mettre sa bienveillance dans ses mains »

Outre la volonté d'offrir une véritable séance de relaxation, L'Atelier de Massage apporte également une prestation adaptée à chaque personne qui pousse les portes du salon. « L'important ici, c'est le massage sur mesure, insiste Ariel Savoyen. Les gens viennent avec une demande. » Pour cela, L'Atelier de Massage propose au client de choisir le style de massage qu'il souhaite parmi une large liste d'offres (voir encadré). « Et on peut mélanger les techniques : on s'adapte en fonction du corps qu'on a sous les mains », précise la gérante du salon.

Avant de passer sous les mains de l'une des trois masseuses qui exerce à L'Atelier de Massage, un temps d'échanges est ainsi pris afin de déterminer les attentes et besoins exactes du client. Ce dernier prend ensuite place dans l'une des deux salles de massage pour une séance qui durera 30, 60 ou 90 minutes selon son souhait. « La séance commence vraiment à partir du moment où on pose la main sur la personne », annonce Ariel Savoyen, en présentant les locaux de L'Atelier de Massage.

Les informations pratiques

L'Atelier de Massage by Ariel dispose de plusieurs formules pour répondre aux attentes de chacun. Sont ainsi proposées des sessions de 30, 60 ou 90 minutes, aux tarifs respectifs de 60, 90 et 135 euros. Pour ceux qui souhaiteraient plusieurs séances, l'Atelier de Massage propose des forfaits de cinq massages de 60 minutes pour 400 euros, ou cinq massages de 90 minutes pour 610 euros. « Nous avons aussi des chèques cadeaux que les gens peuvent offrir », souligne Ariel Savoyen, la dirigeante des lieux.

Grâce aux deux pièces de massage, couples et amis peuvent venir en duo pour se faire masser en même temps. Pour prendre rendez-vous ou toute demande particulière, n'hésitez pas à entrer en contact avec l'Atelier de Massage au 01 39 20 17 70 ou par courriel à arielsavoyen2@gmail.com. L'Atelier de Massage est situé au 17 boulevard du Roi. L'ensemble des renseignements est disponible sur le site internet latelierdemassage.com.

Les deux pièces de massage et le salon lui-même sont d'ailleurs bien loin de l'image traditionnelle que l'on prête à ce type de lieux. Les salles sont sobres et douillettes. « Ce n'est pas du tout un salon de massage classique avec un bouddha, etc, parce que ce n'est ni ma formation ni ma culture : on masse avec ce qu'on est », sourit Ariel Savoyen, qui

Cet ensemble de services et l'attention prêtée à chaque détail fait que chacun peut trouver la formule qui lui correspond. Ce qui tombe bien, le salon est ouvert à tous : « Hommes, femmes, sportifs, personnes âgées, enfants ... », détaille Ariel Savoyen, glissant dans un sourire : « Il y a même des ostéopathes qui viennent. » Grâce à une séance de massage à L'Atelier de Massage, tous y trouveront « un petit plus dans leur bien-être quotidien », poursuit-elle. Et de souligner que si les massages proposés ne remplacent pas les soins apportés par les kinésithérapeutes et les ostéopathes, ils peuvent être complémentaires, « après une blessure, pendant une grosse fatigue, pendant des examens, avant ou après une compétition » par exemple.



« Je me suis rendu compte de l'importance du toucher, c'est un véritable échange avec l'autre. Le toucher est le seul sens réciproque », apprécie Ariel Savoyen.

porte également une attention toute particulière à l'ambiance sonore et olfactive. Une l'expérience bien-être qui se poursuit d'ailleurs à l'issue du massage.

« Après le massage, on laisse un petit temps seul à la personne pour intégrer le massage et on l'attend à l'entrée avec un thé choisi en fonction du massage qu'elle a reçu, explique la gérante de L'Atelier de Massage. C'est pour ça que je prends 30 minutes entre chaque rendez-vous, pour que les gens ne se croisent pas, que ce soit vraiment un sas de décompression, et qu'ils soient pris en charge du début à la fin. » S'il le souhaite, le client a également une douche à sa disposition.

Échapper au quotidien pour une heure et prendre soin de soi

Et les bienfaits des massages dispensés à L'Atelier de Massage sont nombreux. « Moralement, il y a un lâcher-prise, l'impression de déposer ses valises et d'échapper au quotidien pour une heure, et prendre soin de soi », estime Ariel Savoyen. Impression d'évasion renforcée grâce à l'ambiance du salon et à sa localisation éloignée des tumultes de la ville bien qu'au cœur de Versailles.

« Après, il y a tous les bienfaits physiologiques : soulager les contractures musculaires, apporter souplesse et tonus, rétablir l'équilibre énergétique du corps, apaiser le système nerveux, etc, poursuit Ariel Savoyen. On s'occupe aussi bien du corps que de l'esprit. » Et d'illustrer ce propos par un proverbe indien : « Fait du bien à ton corps pour que ton âme ait envie d'y rester. » ■

Des styles de massage adaptés pour une séance sur mesure

Pour offrir une prestation sur mesure à chaque client, L'Atelier de Massage propose tout un panel de style de massage différents. Le classique massage Californien, « extrêmement détendant » et complet de la tête au pied jusqu'au bout des doigts, « combine des gestes enveloppants et d'autres plus profonds ou rythmés », décrit la brochure du salon.

Ariel Savoyen et ses masseuses proposent également le massage Ayurvédique, issu de la médecine traditionnelle indienne : un massage « tonique et revitalisant » qui « utilise des techniques de pressions, d'effleurages et de pétrissages pour retrouver l'harmonie et équilibrer les énergies ». Le client pourra également opter par un massage à la bougie qui offrira « un moment de détente et de sérénité absolue » alliant « douceur, effleurage, mouvements fluides et enveloppants ».

Pour une prestation « orientée sur le système circulatoire », laissez-vous tenter par un massage Drainant Minceur : « Il stimule le drainage sur les parties du corps qui stockent les cellules graisseuses » et offre « une sensation de détente et de légèreté », détaille L'Atelier de Massage.

Les sportifs pourront quant à eux logiquement s'orienter vers le massage Sportif. « À l'écoute de vos besoins, le massage s'orientera vers la détente des muscles sollicités par votre sport favori, en préparation ou en récupération de votre activité », souligne Ariel Savoyen. L'Atelier de Massage a également une prestation destinée aux femmes enceintes qui permettra de soulager « les nombreux petits maux qui jalonnent ces neuf mois ». Enfin, le salon propose de choisir quelle partie du corps se faire masser avec le massage Focus, et peut également mélanger les techniques en fonction des besoins.

PLAISIR

La municipalité veut mailler la commune de pistes cyclables

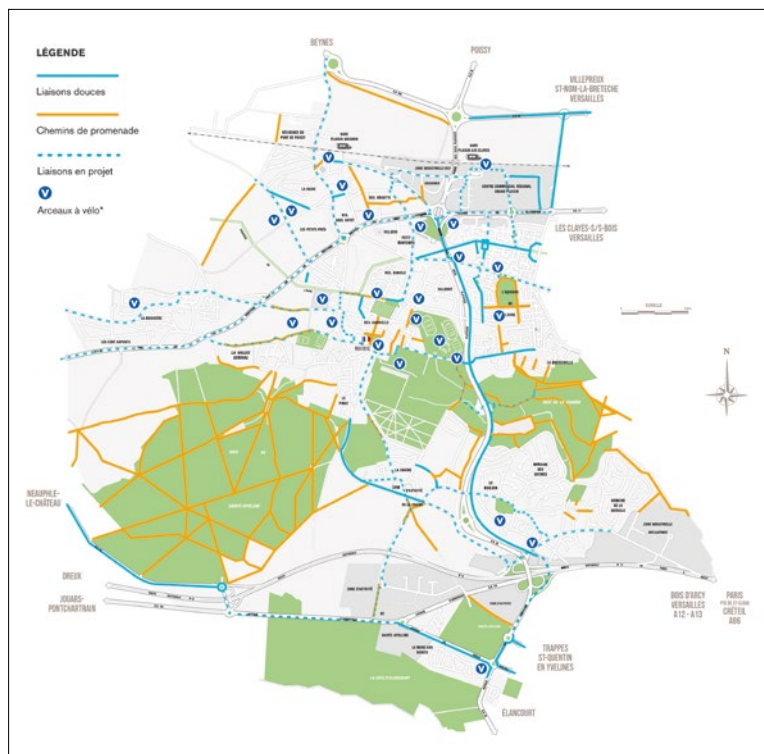
La commune a programmé la réalisation de nouvelles voies de circulations douces pour desservir les principaux services. Un programme à 4 millions d'euros, échelonné sur les prochaines années.

Pouvoir circuler à travers tout Plaisir en vélo sur des voies de circulation douce. Si cela s'avère pour l'instant compliqué, ce pourrait devenir progressivement une réalité. Récemment, la municipalité a en effet présenté un vaste plan vélo qui vise à mailler la commune en pistes cyclables. Un projet phasé sur les dix prochaines années et chiffré au total à 4 millions d'euros.

Un maillage dans les différents quartiers

« Nous avons de plus en plus de demandes à Plaisir pour se déplacer en vélo », confirmait Joséphine Kollmannsberger (LR), maire de Plaisir, lors d'une réunion de quartier organisée début avril. En effet, si la commune dispose déjà de quelques pistes cyclables, celles-ci ne sont que rarement reliées entre elles et ne permettent ainsi pas forcément un cheminement continu en vélo. Une situation qui pourrait grandement évoluer dans les années à venir, avec une volonté affichée de promouvoir les mobilités douces.

« On a travaillé pendant plus d'un an sur un schéma directeur des cir-



Le plan vélo de Plaisir « prévoit de compléter le réseau existant en desservant les grands axes ainsi que les principaux services présents sur la ville », expliquait le journal municipal d'avril.

culations douces », a annoncé la maire aux Plaisirois début avril, après que ce schéma directeur a été présenté en conseil municipal le 20 mars. En partant de la piste cyclable qui longe désormais toute la RD 30, il « prévoit de compléter

le réseau existant en desservant les grands axes ainsi que les principaux services présents sur la ville », expliquait le journal municipal d'avril, précisant qu'un « maillage de proximité » dans les différents quartiers viendra compléter le tout.

« On a fait faire tout un maillage de la ville sur les voies départementales, d'intérêt communautaire, et sur les voies de la ville, pour permettre à la population, en meilleure sécurité, de se déplacer vers les équipements : c'est à dire vers les écoles, les équipements sportifs, les commerces », résumait Joséphine Kollmannsberger. La difficulté de la mise en place du schéma directeur des circulations douces réside justement dans le fait que les différentes voiries ne sont pas gérées que par la commune, mais également par le Département et Saint-Quentin-en-Yvelines.

Négociations avec les autres collectivités

Il faudra donc aller convaincre ces deux collectivités, dans lesquelles Joséphine Kollmannsberger est d'ailleurs vice-présidente, d'engager les travaux à Plaisir, alors que chaque ville désire le développement de pistes cyclables. « C'est un travail en cours avec les différents partenaires », nous confirme-t-on en mairie, précisant que c'est pour cela que le planning n'est pas encore arrêté.

Le déploiement a été divisé en neuf phases programmées sur les dix prochaines années, mais Joséphine Kollmannsberger a affiché l'espoir que « beaucoup

de choses » soient faites « sur les trois-quatre prochaines années ». Une première phase du programme plaisirois va d'ailleurs être lancée dès cette année : une voie circulera à l'intérieur des Gâtines pour relier ce quartier à la RD 30.

Afin de créer un autre axe fort, en plus de la RD 30 qui parcourt Plaisir du Nord au Sud, l'une des prochaines étapes devrait aussi être la réalisation de voies de circulations douces sur la RD 11, qui traverse la commune d'Est en Ouest, de la Boissière aux Clays-sous-Bois. La municipalité intègre également dans son plan vélo les nombreux chemins ruraux et de promenade « qui ne sont pas forcément connus des Plaisirois mais qui existent pour circuler à pieds ou à vélo ».

Le coût total du projet est estimé à 4 millions d'euros, financés par le Département, Saint-Quentin-en-Yvelines et la Ville. « Il y a à peu près 20 % qui incombent à la Ville de Plaisir », indiquait Joséphine Kollmannsberger lors de la réunion publique d'avril. En parallèle de ce plan de déploiement de pistes cyclables, la Ville installe progressivement des arceaux à vélo sur l'ensemble de la commune, aux abords des écoles, des bâtiments publics, et des gares, comme cela est le cas à Plaisir-Grignon depuis quelques semaines. ■

GUYANCOURT

Rue barrée : le ras-le-bol des commerçants

En raison de travaux, la rue d'accès principal aux commerces du Village est barrée. Une nouvelle fermeture, avec des conséquences sur leur chiffre d'affaires, irrite les commerçants.

« Ce sont les travaux de trop. » Chez plusieurs commerçants situés aux abords de la mairie, le ras-le-bol est palpable : la rue Ambroise Croizat, l'un des principaux accès en voiture aux commerces du centre-ville, est fermée pour trois semaines en raison de travaux. Plusieurs gérants s'insurgent contre cette nouvelle fermeture, la huitième en huit ans selon certains, qui entraîne une forte baisse de la fréquentation avec un impact non négligeable sur leur chiffre d'affaires. Face aux critiques, la municipalité de Guyancourt indique être intervenue, bien qu'il s'agisse d'un chantier privé, pour que ces travaux présentent le moins d'impacts possibles.

« Les travaux concernent une construction privée sur une parcelle privée », nous explique par courriel la municipalité guyancourtoise. Ils ont pour but de réaliser un raccordement aux réseaux eaux usées, eaux pluviales, électricité et gaz à la parcelle de la future construction située au 12 rue Ambroise Croizat, et sont

planifiés du 23 avril au 10 mai. » Pour cela, une profonde travée a dû être creusée sur toute la largeur de la rue. La route est donc barrée et une déviation est mise en place en amont, au niveau du rond point face au gymnase Maurice Baquet.

« C'est la huitième fermeture de la rue »

Une fermeture aux lourdes conséquences pour les commerces du centre-ville, d'autant que ce n'est pas la première. « En huit ans que je suis là, c'est la huitième fermeture de la rue », peste Alexandre Marboutie, le gérant de la Boucherie de l'église, joint par téléphone la semaine dernière. Pour manifester sa colère, il a affiché momentanément deux écriteaux sur sa devanture, sur lesquels les passants pouvaient lire « Merci les faux-culs de la mairie ».

« Cette rue fermée, pour nous, c'est un axe principal, donc les gens prennent

l'habitude de passer ailleurs et ne viennent plus, s'insurge le gérant de la boucherie, confiant avoir eu du mal à se remettre financièrement de la précédente fermeture. C'est catastrophique : on perd minimum entre 25 et 30 % de chiffre d'affaires. » Alexandre Marboutie pointe un sentiment « d'abandon » de la municipalité : « Tout est fait pour couler les petits commerces. »

Le ras-le-bol est similaire du côté du tabac-presse du Village, où le gérant, Antonio Dominguez, résume les conséquences de ces fermetures de la rue : « Moins de clients, perte de chiffre d'affaires, perte de salaire. » Pour lui aussi, les dernières fermetures ont eu de lourdes conséquences. « Les deux dernières fois où ils ont fait des travaux, j'ai été obligé d'emprunter pour boucher les trous », nous confie Antonio Dominguez. Les deux gérants regrettent aussi que les panneaux de déviation « envoient vers le Grand frais plutôt que de faire passer les automobilistes par ici ».



Le gérant de la Boucherie de l'église pointe un sentiment « d'abandon » de la municipalité : « Tout est fait pour couler les petits commerces. »

Si la municipalité rappelle qu'il s'agit d'un chantier privé, elle assure être intervenue pour en réduire les effets négatifs. « La Ville a imposé aux concessionnaires qui gèrent les réseaux de coordonner leurs interventions afin de réduire au maximum la fermeture de la voie, se défend la mairie par courriel, mentionnant « plusieurs concertations », pour réduire les impacts en terme de délais, « de places de stationnement pour les commerces » et de déviation. La Ville a également demandé au propriétaire qu'il réalise ses raccordements pendant une période creuse (en l'occurrence, congés scolaires et ponts de mai). »

Les commerçants s'étonnent par ailleurs qu'aucun ouvrier ne se soit rendu sur le chantier la semaine dernière. En mairie, on explique que ce sont les prestataires qui ont modifié les plannings : alors que la première entreprise intervenant devait finir le lundi 29 ou le mardi 30 avril, elle a fini le vendredi 26 avril. La deuxième société a quant à elle reporté son intervention prévue le jeudi 2 mai au lundi 6 mai. « Toutefois, elle s'est organisée pour que cela n'ait pas de conséquence sur l'échéance du chantier », insiste la Ville. ■



■ EN IMAGE

MAGNY-LES-HAMEAUX Des brebis s'occupent de la tonte à la Croix aux buis

Cette année encore, Magny-les-Hameaux fait appel aux animaux pour l'entretien d'espaces verts communaux. Depuis début avril, un troupeau de huit brebis Solognote a investi un espace vert situé rue des Glycines à la Croix au buis. « D'autres suivront bientôt sur l'espace Jacques Anquetil et au Village », précise le dernier journal municipal de Magny, soulignant que « la municipalité fait de l'éco-pâturage depuis 2015 ». Comme l'indique le Magny mag', certaines de ces brebis sont même nées dans la commune, sur le site de la société Sauvage.

ÉLANCOURT

Des inventions futuristes s'exposent à la Commanderie

Le premier Village des futurs insolites est organisé à la Commanderie le 11 mai.

L'agglomération organise son tout premier Village des futurs insolites. Le samedi 11 mai à la Commanderie, l'après-midi permettra de découvrir de très nombreuses inventions. « Particuliers, associations, fablabs, start-ups, entreprises et artistes sont réunis [...] pour présenter des inventions farfelues, insolites, futuristes ou utiles », indique Saint-Quentin-en-Yvelines dans un communiqué.

Cette journée permettra de découvrir « un robot industriel qui vous scanne et imprime votre buste en 3D, des robots qui classent des atomes, une mini-conférence sur le tourisme spatial, des inventeurs médaillés des grands salons, une œuvre pilotée par la pensée, une machine de Turing fabriquée par des passionnés ... », énumère SQY.

L'entrée est libre et l'événement se déroule de 14 h à 20 h, émaillé de démonstrations, spectacles, jeux et manipulations. Le programme complet est disponible par courriel à la-commanderie@sqy.fr.

LA GAZETTE DE SQY



RENAULT
La vie, avec passion

La vie est pleine de virages imprévisibles. Quand j'ai rencontré Lucie, elle avait déjà deux enfants dans son  , puis Lilou est arrivée.

Le nouveau  aussi. On a déménagé à la campagne, puis

on s'est séparés et Lucie s'est installée en ville avec son adorable .

(1) Exemple pour Nouvelle TWINGO Life SCe 65. (1)(2) Location Longue Durée sur 49 mois et 40 000 km maximum. Avec l'offre PASS, vous pouvez renouveler, auprès de DIAC et du même concessionnaire, le véhicule Renault loué, à tout moment, après le paiement du 24^e loyer sans pénalité. Lors de la restitution du véhicule chez votre concessionnaire en fin de contrat ou à tout moment en cas de renouvellement après 24 mois, il conviendra de régler les frais de remise à l'état standard et les kilomètres supplémentaires. Sous réserve d'acceptation par DIAC, SA au capital de 647 265 600 € - 14 avenue du Pavé Neuf 93160 Noisy-le-Grand - SIREN 702 002 221 RCS Bobigny. Voir conditions en points de vente et sur renault.fr. Offre non cumulable réservée aux particuliers et valable dans le réseau Renault pour une Renault neuve, hors Talisman, Koleos, Espace et ZOE, du 01/04/2019 au 31/05/2019. Gamme Renault PASS : consommations mixtes min/max (l/100 km) : 3,9/6. Émissions CO₂ min/max (g/km) : 100/136. Consommations et émissions homologuées selon réglementation applicable.

Renault PASS
Vous allez aimer le changement.

Le meilleur moyen d'adapter son véhicule à sa vie, en changeant de voiture tous les 2 ans.

Nouveau Renault PASS à partir de

109 €/MOIS⁽¹⁾

LLD 49 mois. 1^{er} loyer de 1 500 €.



MODÈLES PRÉSENTÉS : NOUVELLE RENAULT TWINGO INTENS SCe 75 AVEC OPTION PEINTURE OPAQUE SPÉCIALE À 150 €/MOIS⁽²⁾, 1^{er} LOYER DE 1 500 € - RENAULT CLIO TREND TCe 75 AVEC OPTION PEINTURE MÉTALLISÉE SPÉCIALE À 152 €/MOIS⁽²⁾, 1^{er} LOYER DE 1 700 € - RENAULT CAPTUR INTENS TCe 90 AVEC OPTION PEINTURE MÉTALLISÉE À 215 €/MOIS⁽²⁾, 1^{er} LOYER DE 2 000 € - RENAULT SCENIC LIMITED TCe 115 FAP À 304 €/MOIS⁽²⁾, 1^{er} LOYER DE 3 000 € - NOUVEAU RENAULT KADJAR INTENS TCe 140 FAP AVEC OPTION PEINTURE MÉTALLISÉE À 313 €/MOIS⁽²⁾, 1^{er} LOYER DE 2 500 €.

LA VERRIÈRE

Le fablab recherche de nouveaux locaux

Les locaux actuels, à La Verrière, dans lesquels est hébergé gratuitement cet atelier collaboratif, seront bientôt détruits en raison du projet lié au pôle gare. Plusieurs options sont actuellement explorées.

« On a vraiment une épée de Damoclès au-dessus de la tête. » Ludovic Jardel, vice-président du SQYlab, le fablab situé à La Verrière, utilise cette expression pour résumer la situation dans laquelle lui et les 300 adhérents se trouvent. Cet atelier collaboratif, le seul du territoire saint-quentinois ouvert au public, est actuellement installé dans des locaux appartenant à l'agglomération et mis à disposition gratuitement par la Ville de La Verrière, mais qui doivent être démolis dans le cadre de l'aménagement du pôle gare de la commune.

Moins d'un an pour trouver

Moyennant une adhésion annuelle, n'importe qui peut venir au SqyLab et utiliser des machines telles que des imprimantes 3D, une découpeuse laser, une brodeuse numérique, une machine à coudre et bien d'autres, acquises par des dons ou des achats. Des formations régulières sur des thèmes variés sont dispensées toutes les semaines, ainsi que des ateliers gratuits ou à faible coût, afin d'apprendre aux novices à

utiliser les outils dont ils ont besoin, dans les domaines de l'électronique, de l'informatique et du bricolage.

Le tout dans des locaux d'une surface de 200 à 250 m², partagés avec d'autres structures. Des locaux que les adhérents s'approprient donc à quitter. « Notre convention d'occupation prend fin d'ici quelques mois », peut-on lire sur le site internet de l'atelier collaboratif. En réalité, « on n'a pas de date, on sait depuis toujours que ce sont des locaux qui n'ont pas vocation à durer », indique Ludovic Jardel. Logiquement, ils vont nous donner un préavis d'un mois. Et encore, ce n'est pas marqué dans la convention, donc ils pourraient très bien nous dire du jour au lendemain que l'on doit partir, et là, on serait mal. On va dire que c'est plutôt de l'ordre d'une petite année. »

Le SqyLab disposerait donc de moins d'un an pour trouver un nouveau lieu de villégiature. Idéalement, encore prêté gratuitement par une municipalité, car les ressources sont modestes et proviennent principalement des adhésions. « On vit actuellement avec 15 000 euros par an, confie Ludovic



« On n'a pas de date, on sait depuis toujours que ce sont des locaux qui n'ont pas vocation à durer », confie Ludovic Jardel, vice-président du SqyLab.

Jardel. Des locaux en location, c'est à peu près ce prix-là, donc on pourrait avoir un budget de fonctionnement de 25-30 000 euros. » Il est ainsi prévu d'augmenter prochainement le montant de la cotisation annuelle, de 35 à près de 50 euros, même si le prix resterait de 15 euros pour les étudiants et demandeurs d'emploi.

Différentes pistes sont explorées, comme celle du sponsoring, déjà mis en place dans d'autres Fablab. « On pourrait très bien s'adresser à une grande enseigne de bricolage et être sponsorisés de manière à ce que ça nous paie le loyer, évoque Ludovic Jardel. On pourrait même être hébergés par une grosse entreprise. Par exemple, on a Valeo à côté, on a fait des ateliers pour eux, et c'est le CE qui a organisé ça. »

Et le vice-président d'ajouter : « Il y a énormément de locaux désaffectés, qui sont en mauvais état, et que l'on

est prêts à reprendre. On est tous très bricoleurs, même prendre un hangar ne nous fait pas peur. On a même envisagé de monter une SCI (Société civile immobilière, Ndlr) pour acheter un terrain vierge et construire des locaux. C'est peut-être ce que l'on fera. »

« On ne coûte pas cher »

Les futurs locaux devront répondre à différents critères, d'ordres économique, mais aussi pratique – une surface de 100 m² étant « le minimum vital » pour pouvoir exercer, estime Ludovic Jardel – et géographique. « On cherche principalement sur l'agglomération, car on s'appelle SqyLab, mais si demain, par exemple, la mairie du Mesnil-Saint-Denis nous fait un appel du pied et nous propose des locaux, on bougera. »

C'est d'ailleurs bien dans cette commune que le fablab tient pour l'in-

stant sa seule piste, avec la recyclerie, mais il s'agit d'un « dernier recours », selon son vice-président, pour trois raisons : un bail de seulement six mois, un petit loyer à payer, qui « nous prendrait le prix des cotisations », et une surface de 100 m², donc inférieure à celle occupée actuellement.

Les prospections se poursuivent donc, et la structure accentue sa communication, à la fois sur les réseaux sociaux, mais aussi auprès des collectivités, qu'elle prévoit de contacter prochainement. Ludovic Jardel mentionne notamment un courrier adressé il y a « deux ou trois mois » à Jean-Michel Fourgous, président LR de SQY et maire d'Élan-court. « Pour l'instant, on n'a pas de réponse », affirmait le vice-président du SqyLab le 25 avril. Il souhaite notamment faire passer le message suivant : « On est prêts à prendre des locaux pour une durée pas très longue et en charges, on ne coûte pas cher. » ■

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Avec Sikiio, faites-vous masser quand vous voulez

Cette startup saint-quentinoise lance un concept de cabines relaxantes automatisées pour lutter contre le burnout. Elle espère sortir les premières à l'automne prochain.

Prêt pour une escapade virtuelle qui vous donnera l'impression de voyager au plus près de la nature tout en vous faisant masser sur un fauteuil ? Ce concept, la startup Sikiio l'a inventé et La Gazette l'a testé au SQYcub. Pendant une dizaine de minutes, vous prenez place dans une cabine, sur un siège massant, tandis qu'une voix vous parle à travers un casque de réalité virtuelle, en vous montrant des décors naturels paisibles.

Ces cabines relaxantes, c'est Hervé Massion qui en a eu l'idée. Ce Plaisirois s'est lancé dans l'aventure il y a quatre ans, après 22 années passées comme régisseur général événementiel chez Renault. Un parcours lors duquel il a été confronté au burnout chez certains de ses collègues, phénomène touchant « 12 à 13 % de la population » selon lui.

« Je voulais répondre à une problématique mondiale qui est le stress, explique



Avec ces cabines de relaxation, Hervé Massion souhaite « permettre à monsieur et madame tout-le-monde, pour un prix raisonnable, d'accéder à n'importe quelle heure au bien-être ».

ce cinquantenaire, qui, sans aucun diplôme, a embrassé une carrière dans la gymnastique, avant de se tourner vers l'entreprise. J'ai cherché des méthodes, essayé de mettre en place des choses à l'intérieur de l'entreprise, et on m'a opposé pas mal de règles. Du coup, plus j'avancais, plus je me rendais compte qu'il n'y avait que la technologie qui pouvait pallier l'opposition de ces règles. »

Il s'est alors rapproché de l'école d'ingénieur Centrale Supélec et des

incubateurs Incuballiance et SQYcub. Ainsi, Sikiio – qui signifie fœtus en finnois, en référence à la genèse de l'être humain – a pris forme. Un premier prototype a d'ailleurs déjà été créé. Ses capacités représentent « 10 % de la machine finale », d'après Hervé Massion.

À terme, les capsules relaxantes seront totalement automatisées. Depuis le site internet de l'entreprise ou une application, l'utilisateur pour-

ra géolocaliser les cabines les plus proches de lui. Elles se trouveront dans des lieux comme des hôtels, des entreprises, des cinémas, des centres de thalassothérapie...

Le client pourra régler la puissance du massage mais aussi choisir la forme de relaxation qu'il souhaite : sophrologie, méditation ou encore auto-hypnose. Le paiement s'effectue par smartphone, en fonction du temps passé, via des crédits débités du compte Sikiio de l'utilisateur. Les tarifs devraient être de l'ordre d'un euro la minute.

« Ça n'empêchera pas que les gens continueront à aller voir des professionnels pour se faire masser, on ne remplace pas la main, mais il y a une précision des massages assez fine avec cette machine, avance Hervé Massion. Et puis, beaucoup de gens ne vont pas se faire masser, car ils n'aiment pas que l'on rentre dans leur sphère, car ça a un coût, ou car il faut prendre rendez-vous. »

Avec ce concept, l'entrepreneur veut « démocratiser le bien-être, permettre à monsieur et madame tout-le-monde, pour un prix raisonnable, d'accéder à n'importe quelle heure au bien-être ». Il espère sortir les premières cabines à l'automne. « Il nous faut trois mois

pour automatiser le système, précise-t-il. Tout est prêt, il ne manque plus que l'argent. »

Pour ce faire, il va se lancer, à la mi-septembre, dans un tour de France dans 23 villes, qui se clôturera à SQY, afin de récolter des fonds. « On part pendant près de deux mois avec deux cabines sur des remorques, développe-t-il. On fait le spectacle dans la ville, et après, on a une journée derrière où on compte sur le bouche à oreille pour que les gens puissent venir tester. » Et surtout « être partenaires financiers », via une plateforme de crowdfunding.

Hervé Massion indique avoir besoin de 250 000 euros pour mener à bien son projet, mais aimerait « aller chercher beaucoup plus ». Un projet qui semble séduire dans de nombreux domaines. Des collectivités, l'armée, le transport aérien, l'équipe de France de cyclisme et bien sûr des entreprises seraient intéressées par ces cabines. Un partenariat est aussi en cours avec la MGEN, « pour soulager certaines pathologies et faire des essais cliniques permettant de valider scientifiquement le concept », fait savoir le fondateur de Sikiio. Qui se dit « persuadé que d'ici 10 à 15 ans, les gens auront ce système chez eux. » ■

TRAPPES

Un garage solidaire va ouvrir pour lutter contre la mécanique sauvage

Ce garage solidaire permettra aux Trappistes d'y réparer eux-mêmes leurs voitures. Le garage fera également des réparations à des prix avantageux pour les bénéficiaires du RSA.

Dans les parkings de Trappes, il n'est pas rare de voir des habitants faire leurs réparations mécaniques directement sur les places de stationnement. Un phénomène de mécanique sauvage que la municipalité espère bien endiguer avec l'ouverture d'un garage solidaire dans la zone industrielle de Pissaloup. Il proposera les services classiques d'un garage, mais également la possibilité aux personnes qui le souhaitent d'y faire eux-mêmes leurs réparations, et des tarifs avantageux pour les bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA). Son ouverture est espérée à l'automne 2020.



Le garage solidaire de Trappes proposera entretien et réparation des véhicules, mais également un accès libre aux ponts mécaniques, assistance dans la réparation, vente de pièces et station de lavage.

« Dans plusieurs quartiers, les habitants réparent leurs véhicules en bas des immeubles », souligne Hawa Thiam (SE), adjointe trappiste à l'économie sociale et solidaire. Ce phénomène est en effet facilement constatable dans les parkings privés comme publics de la commune. Selon l'élue, cette mécanique sauvage « détériore l'image des quartiers » et engendre « beaucoup de nuisances sonores, de déchets, d'huile moteur, de la pollution, etc ». C'est notamment pour apporter une solution à cette probléma-

tique, mais pas seulement, que la municipalité s'est lancée dans un projet de garage social et solidaire.

Trois fois moins cher pour les personnes au RSA

Le nom prévu pour cette structure est Éco-service. « Le garage apportera des prestations d'entretien et de réparation des véhicules », détaille Hawa Thiam. Pour ces services, « il y aura des tarifs proposés, qui seront largement inférieurs à ceux du mar-

ché, pour les personnes bénéficiaires des minimas sociaux », explique-t-elle. Les bénéficiaires du RSA auraient des coûts au moins trois fois moins chers. » Mais ce ne sont pas les seules prestations qui y seront proposées.

« Après, il y aura un accès libre aux ponts mécaniques (pour les personnes qui souhaitent faire de la mécanique elles-mêmes, Ndlr) sur présentation des papiers du véhicule, poursuit l'élue. On adoptera également des prestations d'auto-réparation assis-

tée : avec nos équipes, on sera là pour assister le mécanicien de rue à mener à bien son travail. » Le garage solidaire fera également de la vente de pièces et station de lavage. « L'Éco-service sera un lieu ouvert à tout le monde, insiste Hawa Thiam, pas seulement aux bénéficiaires du RSA. »

L'adjointe trappiste indique que le modèle économique de la structure sera une entreprise d'insertion, dans laquelle travailleraient une vingtaine de salariés. Le garage solidaire devrait être construit dans la zone d'activités de Pissaloup, sur un terrain de « 3 500 - 4 000 m² » appartenant à la communauté d'agglomération, avec qui Trappes est donc actuellement en discussion. « Dès que le terrain sera obtenu, il faut compter entre 14 et 18 mois pour mener à bien le projet », précise Hawa Thiam. Un délai qui comprend le tour de table avec les partenaires financiers, le dépôt du permis de construire, la construction du bâtiment, etc. « On espère une ouverture à l'automne 2020, conclut l'adjointe. C'est ce qui est raisonnablement envisagé. »

Un projet similaire est également mené à Plaisir dans le quartier du Valibout (voir La Gazette du 8 janvier), pour lequel le terrain a déjà été acheté par la Ville. Une nouvelle étape a été franchie lors du conseil municipal du 10 avril, avec le vote du lancement d'études pour la création d'un garage solidaire. ■

PLAISIR Récupérez les anciennes plaques de rue

Certaines rues de Plaisir ont pour vous une signification particulière ? Et si vous récupérez l'ancienne plaque de rue ? La municipalité est en effet en train de remplacer toutes les anciennes plaques de rue par des nouvelles. Alors, sur son dernier journal municipal, la mairie indique offrir « la possibilité de récupérer, gratuitement, une ancienne plaque ». La première personne à demander une plaque sera celle qui en bénéficiera. Pour les obtenir, il suffit d'envoyer un courriel à l'adresse plaisiravotreecoute@ville-plaisir.fr

MAUREPAS

Conférence sur la communication bienveillante

La communication bienveillante sera le thème d'une conférence gratuite organisée en mairie, le vendredi 10 mai à 20 h 30. Destinée aux parents, elle sera animée par deux coaches en communication bienveillante. Cette conférence sera complétée par trois ateliers gratuits organisés au Relais Marianne les 23 mai, 7 et 20 juin. Les inscriptions à ces ateliers peuvent être faites à partir du 13 mai au Relais Marianne, au 01 30 66 53 46 ou par courriel à relaismarianne@maurepas.fr.

EN BREF

COIGNIÈRES

Une navette scolaire pour les quartiers excentrés

Pour les écoliers les plus éloignés des écoles de Coignières, le maire Didier Fischer (SE) a annoncé qu'une navette scolaire devrait être mise en place dès septembre.



La navette scolaire passera par les trois quartiers excentrés de Coignières, pour emmener les enfants vers les écoles de la commune.

Pour rejoindre les écoles maternelles ou primaires, certains enfants coigniériens mettent aujourd'hui une vingtaine de

minutes à pied, traversant même parfois la nationale 10. Une situation que le maire de la commune, Didier Fischer (SE), souhaite

améliorer avec la mise en place d'une navette scolaire, dès la prochaine rentrée, passant par les quartiers situés de l'autre côté de la nationale ou éloignés.

« 32 enfants seraient intéressés »

« Certains [enfants] viennent à pied, je les vois des fois traverser la RN 10 sans adulte, constate le maire, rencontré lors d'un point presse courant avril. L'idée est d'éviter cela, et d'avoir un temps de transport qui n'excède pas ce qu'ils mettent aujourd'hui à pied. » Trois quartiers, les plus éloignés du centre-ville, devraient bénéficier de ce ramassage scolaire : les Broderies, Maison blanche et Pont de Chevreuse.

« On a fait une enquête, il y a 32 enfants qui seraient intéressés », estime Didier Fischer. Des études sont actuellement en cours avec la Savac pour déterminer les arrêts. « On devrait pouvoir assurer ce transport dès septembre », prévoit le maire, précisant que ce dispositif sera financé par la Ville. ■

Inauguration de Nouveaux Locaux

Ce jeudi 18 avril (devant des élus de Saint-Quentin-en-Yvelines et environ 70 partenaires), Mr. Erwan Le Gall, Président de la Mission Locale, a inauguré les nouveaux locaux dédiés à l'accompagnement des jeunes en Garantie Jeunes.



Il a rappelé l'engagement des salariés de la Mission Locale, au service des jeunes du territoire, et les a remerciés pour les très bons résultats obtenus en 2018. Il a ensuite présenté le dispositif Garantie Jeunes qui a permis à environ 60% des jeunes d'accéder à un emploi durable et choisi. Puis Mme Fanny Holveck, coordinatrice du dispositif a présenté les partenaires qui interviennent auprès des jeunes.

Deux jeunes ont ensuite expliqué comment leurs conseillers Garantie Jeunes les avaient mobilisés et soutenus afin de les aider à surmonter leurs difficultés à réaliser leurs objectifs professionnels.

Avant de se retrouver pour un moment de convivialité, Mlle Inès Abrantes, community manager, a présenté la stratégie de communication numérique vis à vis des jeunes, des partenaires, et des entreprises.

Retrouvez nous sur :

[@sqyway](https://twitter.com/sqyway) [@sqyway](https://www.facebook.com/sqyway) [@sqyway_1625](https://www.instagram.com/sqyway_1625) [in SqyWay 16/25](https://www.linkedin.com/company/sqyway)



SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

L'endométriase bientôt reconnue comme source de handicap chez la femme ?

Un programme de recherche a évalué le degré de handicap des femmes atteintes d'endométriase. Le laboratoire de recherches Riscq a dévoilé le 19 avril à l'UVSQ ses premiers résultats préliminaires.



Ils ont évalué l'état de santé de 40 femmes atteintes d'endométriase, avant et après leur traitement au sein de trois centres hospitaliers.

« Avant, on ne pouvait pas caractériser le degré de handicap [des femmes souffrant d'endométriase] », affirme Arnaud Fauconnier, professeur en gynécologie-obstétrique au centre hospitalier de Poissy - Saint-Germain-en-Laye. Mais le professionnel et son équipe, issus du laboratoire de recherche Riscq, comptent bien y remédier. Lors d'un point presse organisé le 19 avril à l'UFR des sciences de la santé Simone Veil de Montigny-le-Bretonneux, ils ont dévoilé les premiers résultats préliminaires de leur programme de recherche Endocap. C'est la première fois qu'une étude évalue le degré de handicap des patientes atteintes d'endométriase.

Elle a débuté en avril 2017 et devrait prendre fin cet été. Son objectif est la reconnaissance de cette maladie par l'ensemble de la société, qui la banalise encore, comme s'accordent à le dire les chercheurs qui ont participé à Endocap. Pour ce faire, ils ont évalué l'état de santé de 40 femmes atteintes d'endométriase, avant et après leur traitement au sein de trois centres hospitaliers, celui de Poissy - Saint-Germain-en-Laye, de Versailles et de Tenon à Paris. Et les résultats sont sans appel. Les patientes atteintes voient leur vie personnelle et professionnelle altérées par les fortes douleurs causées par la maladie.

L'endométriase est une maladie chronique qui touche une femme sur dix dans le monde, soit 4 millions de femmes en France, selon l'association de lutte contre l'endométriase, Endofrance. Cette maladie fait migrer les cellules de l'endomètre – le tissu qui tapisse l'utérus – vers les autres organes comme les intestins, où elles vont se développer et provoquer des lésions, ou des kystes, indique Endofrance. Et dans les cas les plus avancés, cette maladie peut conduire à l'infertilité.

Les rapports sexuels ne sont parfois plus possibles

Pour l'identifier, les symptômes sont le plus souvent « des règles très douloureuses, des troubles digestifs, urinaires, des douleurs pelviennes et lombaires, ou encore des douleurs lors des rapports sexuels », liste Stéphanie Staraci, psychologue-chercheuse et responsable de l'étude. Cette maladie serait difficile à diagnostiquer. « Il faut en moyenne sept ans entre les premières douleurs et la prise en charge de la maladie », déplore-t-elle.

Lors de la première étape d'Endocap, les chercheurs ont donc analysé l'état de santé des patientes qui n'étaient pas encore sous traitement, pour évaluer leur degré de handicap.

Sous forme d'entretien clinique, les 40 femmes se sont confiées sur leur vie privée et professionnelle. Et c'est dans les gestes du quotidien qu'elles se sentent le plus handicapées. Même les rapports sexuels ne sont parfois plus possibles à avoir. Dominique, une des patientes, témoigne ainsi dans le communiqué présentant l'étude : « Nous n'avons plus de rapport avec mon mari depuis plusieurs années. Il ne veut plus car il me voit souffrir. »

Se lever et aller au travail relève parfois de l'héroïsme, comme le témoigne Yasmine Candau, présidente de l'association Endofrance, qui a longtemps été atteinte d'endométriase. « Mes enfants me voyaient tout le temps couchée, se rappelle-t-elle. Au bureau je restais assise, je ne montais pas les escaliers. Et dès que j'arrivais chez moi, je m'allongeais avec une bouillotte sur le ventre. Je n'avais plus de vie sociale. »

Et ces complications ont même conduit certaines femmes à perdre ou à quitter leur emploi. Pascale, une autre des patientes, confie même ne pas vouloir chercher un emploi : « Je ne peux pas imposer à mon employeur un absentéisme à chaque fois que j'ai des fortes douleurs. » Par extension, ces difficultés ont mené la plupart des femmes atteintes à développer un sentiment d'exclusion. Cette forme de handicap, nommée et observée par l'équipe de chercheurs, viendrait du manque de reconnaissance de la maladie dans leur entourage et dans le milieu médical.

Faisant souvent le rapprochement avec la normalité des douleurs des

règles, ces derniers banalisent la souffrance de ces femmes. Pour eux, « c'est normal d'avoir mal », se scandalise le professeur Arnaud Fauconnier. D'ailleurs, Yasmine Candau a vécu plusieurs fois cette situation avant d'être diagnostiquée. « J'avais le sentiment qu'il y avait quelque chose qui n'allait pas. Mais les échographies étaient normales pour le médecin. Il me disait de prendre un doliprane et que ça allait passer. Ma mère me disait que ça ira mieux quand j'aurai des enfants. J'ai donc grandi en serrant les dents. On se fait à la douleur », raconte-t-elle.

Lors de la deuxième étape du programme de recherche toujours en cours, les femmes suivent le traitement contre la maladie. Et d'autres entretiens sont faits pour observer l'évolution de ces handicaps. Stéphanie Staraci donne les premiers résultats : « Après la prise en charge, les patientes ont gagné en termes de qualité de vie. »

En revanche, les douleurs demeurent à cause des effets secondaires des traitements. Stéphanie Staraci reconnaît que les médicaments rendent les femmes plus anxieuses. Et même après, quand la patiente n'a plus d'endométriase, les douleurs persistent. Yasmine Candau souffre encore des séquelles des opérations qu'elle a subies. « J'ai toujours des douleurs. Elle sont neuropathiques [liées aux nerfs] et aussi fantômes comme si mon utérus se contractait encore ». Mais Yasmine Candau n'a plus d'utérus ni d'ovaires. Elle a dû se les faire enlever à cause du développement de la maladie. ■

EN BREF

LA VERRIÈRE Les travaux de rénovation du cimetière toujours en cours

Une revégétalisation et une refonte des chemins et du parking sont prévus, ainsi qu'un déplacement du monument aux morts. La fin des travaux est prévue pour juin.

Depuis février, des travaux de rénovation sont en cours au cimetière de La Verrière, comme l'avait déjà rapporté TV78 il y a un mois. « On revoit toutes les voies que l'on peut faire à pied et qu'on pourra désormais faire en fauteuil roulant ou pour des personnes qui ont du mal à se déplacer », avait expliqué la maire PCF de la commune, Nelly Dutu, au micro de la chaîne locale, avançant que les allées du cimetière n'étaient initialement « pas conçues » pour les personnes à mobilité réduite.

De huit à 20 places de parking

Outre ces refontes de chemins piétons, ce « cimetière des années 60 » va également être revégétalisé, relate TV78. Le monument aux morts sera par ailleurs déplacé « au

bout du cimetière, dans la perspective de l'entrée », qui sera elle automatisée, précise Nelly Dutu.

Quant au parking, sa capacité passera de huit à une vingtaine de places. Les commémorations du 8 mai devaient être effectuées dans le cimetière rénové, mais il semble

que l'avancée du chantier ait pris du retard, la Ville indiquant désormais que la fin des travaux est prévue pour « le courant du mois de juin ». Le coût total des opérations s'élève à 541 000 euros, dont la moitié pris en charge par la Région, 30 % par la Ville et 20 % par le Département, d'après TV78. ■



« On revoit toutes les voies que l'on peut faire à pied et qu'on pourra désormais faire en fauteuil roulant ou pour des personnes qui ont du mal à se déplacer », explique Nelly Dutu, maire PCF de La Verrière.

EN BREF

TRAPPES Des séances gratuites chez le psychologue pour les jeunes

Le dispositif Écoute-moi est déployé pour les jeunes scolarisés ou habitant à Trappes, en souffrance psychologique. Il offrira notamment 12 consultations gratuites chez un psychologue.

Trappes fait partie des six villes franciliennes retenues pour participer dès à présent au dispositif Écoute-moi. Ce service, destiné aux jeunes de 11 à 21 ans en détresse psychologique, a pour objectif principal « de mieux repérer des jeunes présentant des signes de souffrance psychique et de leur proposer une prise en charge adaptée et facilitée », résume le site internet de l'Agence régionale de santé (ARS), qui pilote le dispositif avec l'Académie de Versailles.

Écoute-moi est un parcours coordonné de prise en charge et d'accompagnement qui « va permettre de tester un accès facilité et rapide à des consultations de psychologues libéraux avec, pour la première fois en France, un remboursement intégral

de ces consultations par l'Assurance maladie », détaille l'ARS. Après un passage chez le généraliste ou le médecin scolaire, le jeune aura ainsi droit à 12 consultations de psychologue des communes limitrophes.

« Mieux repérer » les jeunes en souffrance psychique

Ce sont les acteurs du territoire et la famille qui feront le repérage de ces jeunes. Le dispositif est réservé aux jeunes scolarisés ou vivant à Trappes. Pour plus de renseignements, rendez-vous à l'Institut de promotion de la santé situé à Trappes, ou envoyez un courriel à ecoutemoi@ch-versailles.fr. ■

COIGNIÈRES

Quartier du Pont de Chevreuse : un projet de six maisons qui ne passe pas

La construction de six maisons est prévue dans l'étroite rue du Buisson Chevreul. Les riverains s'opposent à cette densification du quartier, déjà en proie à des difficultés de stationnement.

Un projet de construction de six maisons mitoyennes dans la rue du Buisson Chevreul fait grincer des dents dans le quartier du Pont de Chevreuse. Une association de riverains s'y oppose fermement, craignant une trop forte densification du quartier et que le stationnement déjà compliqué dans cette rue ne s'en retrouve encore aggravé. Pour les mêmes raisons, le maire de Coignières, Didier Fischer (SE), ne voit pas non plus d'un très bon œil ce projet.

« Accroître les désagréments actuels »

La contestation est née il y a quelques semaines, lorsqu'une « habitante de la rue a remarqué, sur le site seloger-construire.com, une annonce de proposition de terrains à bâtir, sur lequel figure un projet de construction de six maisons individuelles », nous raconte Jérôme Drouet, président de l'Association des riverains du Pont de Chevreuse (ARPC). Le plan



« Ces six maisons vont donner sur une rue déjà très étroite, où il y a déjà des problèmes de circulation, de stationnement et de sécurité », souligne l'association de riverains.

du projet prévoit ainsi la division d'un terrain de 1 000 m² en six parcelles pour ériger des maisons mitoyennes de 164 à 180 m².

« Jusqu'à présent, le quartier était épargné de tout projet immobilier..., regrette Jérôme Drouet. Là, ça forme une grosse barre de maisons individuelles, qui pourraient atteindre jusqu'à 10 m de

haut. » Des constructions qui soulèvent donc le mécontentement dans le quartier : pour signifier leur opposition au projet, une vingtaine de riverains se sont rassemblés le 24 avril devant le terrain, les banderoles contre le projet fleurissent devant les habitations, et une pétition adressée au préfet et au maire a été lancée par l'ARPC.

Cette pétition estime que « l'infrastructure de la rue Buisson Chevreul n'a pas été prévue pour accueillir l'accroissement de la population ». Et le président de l'association de riverains de compléter : « Ces six maisons vont donner sur une rue déjà très étroite, où il y a déjà des problèmes de circulation, même pour les services de ramassages d'ordures ; de stationnement et de sécurité car les gens y circulent relativement vite. Là, ce serait une douzaine de voitures supplémentaires sur la rue [...] et donc accroître les désagréments actuels. »

Il pointe également du doigt le manque de services publics et de transports publics dans le quartier, et se montre donc peu favorable à l'arrivée de nouveaux habitants. La pétition de l'ARPC demande donc « d'agir pour stopper ce projet et tout nouveau projet qui ne respecterait pas notre qualité de vie » en signant sa pétition. Contacté par *La Gazette*, le maire de Coignières, se montre également en désaccord avec cette opération immobilière : « Pour nous, c'est impensable une affaire pareille. »

« On n'est pas hostiles, même dans ce quartier, à une légère densification, [...] mais il faut que ça reste raisonnable, tranche Didier Fischer. Il n'est pas question qu'on dénature

ce quartier. » Comme les riverains, il pointe du doigt une rue « très étroite » qui connaît déjà des difficultés de stationnement, et soulève une autre problématique que pourrait rencontrer le promoteur : « On n'est pas très certains non plus que les réseaux, notamment les capacités d'évacuation, puissent permettre d'accepter une densification très importante de l'habitat dans ce secteur. »

Le maire est également hostile au projet

Le maire indique par ailleurs n'avoir pour l'instant que très peu d'informations sur le projet de construction et regrette que le promoteur n'ait pas cherché à le rencontrer pour le lui présenter. Pour l'instant, le promoteur aurait déposé aux services de Saint-Quentin-en-Yvelines une demande de certificat d'urbanisme – qui donne les règles d'urbanisme pour un terrain donné – ainsi qu'une demande de division du terrain. « On n'a aucun permis de construire de déposé aujourd'hui », complète Didier Fischer, qui indique que la Ville « regardera de très près ce dossier » quand il sera remis en mairie. Contacté via son site internet, le promoteur n'a pas répondu à la sollicitation de *La Gazette* avant la mise sous presse de cette édition. ■

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Visitez le Village et le Manet en suivant le parcours historique

Le conseil de quartier du Village a créé un parcours historique traversant le Village et le Manet. Les membres avaient à cœur de mettre en valeur le patrimoine de la ville. Il sera installé pendant l'été.

De l'église Saint-Martin à la ferme du Manet, en passant par le Pré Saint-Martin, et le château de la Couldre, au total dix lieux sont à voir en suivant le parcours historique créé par les membres du conseil de quartier du Village. Officialisé depuis le conseil municipal du 8 avril 2019, ce projet devrait voir le jour au cours de l'été 2019. Pendant 1 h 15, vous pourrez découvrir à l'aide de panneaux signalétiques des monuments datant du Moyen-âge, d'autres construits dans les années 60, ou encore des lieux où l'édifice n'existe plus maintenant.

Des monuments datant du Moyen-âge

Cette initiative a pour objectif de mettre en valeur le passé du quartier du Village, qui représente le cœur historique de

Montigny-le-Bretonneux, selon Philippe Bruneel, président du conseil de quartier et également conseiller municipal UDI. « Ceux qui l'ont connu [à l'origine] ont vieilli maintenant. En ce moment, une jeune génération vient s'installer sur Montigny et c'est important de montrer le cœur de notre cité pour garder cette mémoire », explique-t-il.

C'est aussi un moyen de ramener du monde dans le vieux village, et notamment des personnes qui ne sont pas d'ici. Beaucoup d'entreprises viennent occuper la ferme du Manet, réhabilitée dans les années 90, pour y faire leur séminaire, selon les précisions de Philippe Bruneel qui espère que grâce « au panneau d'information [qui sera installé devant la ferme], ils en profiteront pour visiter la ville, leur évitant ainsi de rester à la ferme ».



De l'église Saint-Martin à la ferme du Manet, en passant par le Pré Saint-Martin, et le château de la Couldre, au total dix lieux sont à voir en suivant le parcours historique.

Le parcours commencera donc à la ferme du Manet. Il pourra aussi débuter à l'église Saint-Martin. À chaque étape un panneau accompagné de photos et d'un petit texte expliquera le bâtiment, et son histoire. Il y aura également un QR code que les visiteurs pourront scanner sur leur portable. Celui-ci leur donnera alors accès à une page encore plus explicative sur le site de la mairie.

Vous apprendrez par exemple qu'un lavoir existait autrefois dans le Village. Et « sur le panneau, nous expliquons son rôle social et que c'était là-bas que les femmes se

rencontraient. C'était un vrai lieu d'échanges », confie fièrement Philippe Bruneel. Vous verrez aussi les lotissements Simmontigny datant des années 60. « Ces habitations logeaient les cheminots qui travaillaient sur la gare de Trappes », continue-t-il d'expliquer.

C'est aussi un moyen de ramener du monde

Vous découvrirez également l'ancien emplacement de l'usine Perrier au niveau de la route de

Trappes et de l'avenue des Quatre pavés du roi. La signalétique rappellera ainsi le passé industriel de Montigny-le-Bretonneux, révèle le président du conseil de quartier.

La signalétique du projet a été pensée et réalisée par les membres du conseil de quartier du Village avec l'aide de la direction paysage et environnement, du service communication, des élus et du cabinet du maire. Elle se matérialisera grâce à des panneaux en acier thermolaqués avec un pied métallique. ■

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

Trappes Un homme poignardé devant la gare de Trappes pour une dette de 70 euros

Un jeune homme de 26 ans et sans domicile fixe, a été envoyé en comparution immédiate à Versailles le 6 mai après avoir été déféré au parquet. Il a poignardé un homme devant la gare de Trappes.

En effet vers 13 h 40 le 4 mai, les pompiers ont prévenu la police. Une personne âgée de 32 ans a été agressée à l'arme blanche devant la gare de la commune. Blessé à deux reprises, l'homme a notamment été touché sur le flanc gauche.

L'auteur des coups l'aurait attaqué pour « un différent sur fond de dette à hauteur de 70 euros », précise une source proche de l'enquête. Prise en charge par les pompiers, la victime a quant à elle été transportée à l'hôpital Percy à Clamart. Et ses jours ne sont pas comptés. ■

Trappes L'homme qui avait poignardé sa belle-sœur a été incarcéré

Le 29 avril, une jeune femme s'est fait poignarder à plusieurs reprises à Trappes par son beau-frère. Une information judiciaire a été ouverte et le suspect a été écroué à la maison d'arrêt de Fresnes.



Des traces de pas ensanglantées ont notamment été découvertes en gare de Trappes puis dans une rame de train ayant transité par Versailles.

Un jeune homme de 27 ans a poignardé à plusieurs reprises sa belle-sœur dans un domicile du square Henri Wallon à Trappes. Il s'est depuis rendu à la gendarmerie de Versailles et a été écroué mercredi 1^{er} mai à la maison d'arrêt de Fresnes.

Le 29 avril, la police et les sapeurs-pompiers intervenaient en début d'après midi auprès d'une jeune mère de 23 ans, le couteau encore coincé dans son abdomen (voir notre édition de la semaine dernière). L'auteur avait déjà pris la fuite. Touchée également dans le dos, la victime est immédiatement envoyée aux urgences, son pronostic vital étant engagé. Les investigations ont rapidement orienté les

enquêteurs vers le beau-frère de la victime. Il est récemment sorti de prison après avoir purgé une peine de quatre ans d'emprisonnement pour vol à main armée. Des traces de pas ensanglantées ont notamment été découvertes en gare de Trappes puis dans une rame de train ayant transité par Versailles.

Mais après qu'il se soit rendu, le suspect a déclaré à la police qu'il avait poignardé sa belle-sœur dans un acte de « légitime défense », lors d'un différent familial. Il aurait lui-même été blessé à la cuisse. Mais la gravité des blessures de la victime n'ont pas permis à la police de recueillir sa version des faits. Une information judiciaire a été ouverte pour tentative de meurtre. ■

Plaisir Un homme prend 10 mois ferme pour avoir agressé sexuellement une patiente

Un homme a été condamné à 10 mois de prison ferme pour avoir agressé sexuellement une patiente muette et handicapée au sein de l'hôpital Charcot, à Plaisir.

Un homme âgé de 34 ans a écopé de 10 mois d'emprisonnement ferme lundi 6 mai au tribunal correctionnel de Versailles, selon nos confrères du *Parisien*. Ce jeune schizophrène a été interpellé pour agression sexuelle sur une patiente vulnérable à l'hôpital psychiatrique et gériatrique Charcot de Plaisir, le samedi 4 mai.

En début de soirée, une aide soignante l'a surpris à califourchon sur une femme de 57 ans muette et handicapée. L'homme, en visite médicale, était en train de lui toucher la poitrine. Il a pourtant justifié son acte en annonçant qu'il était médecin. Il est alors arrêté par les vigiles et la police finira

par l'interpeller. L'agresseur s'est défendu devant les enquêteurs, en prétextant lui avoir fait un massage et qu'il voulait la soulager car elle criait.

Le condamné souffre de troubles psychiatriques

Le condamné souffre de troubles psychiatriques et consomme de la drogue depuis des années, indique *Le Parisien*. Il a d'ailleurs plusieurs fois été condamné pour des affaires liées aux stupéfiants. Il vient d'ailleurs de sortir de prison. Mais son avocat aurait préféré qu'il reçoive des soins psychiatriques plutôt qu'il soit condamné. ■

Jouy-en-Josas Alcoolisé, il tombe du deuxième étage en égouttant ses pâtes

Improbable. Vers 3 h du matin le 3 mai, un étudiant de 23 ans a voulu se faire cuire des pâtes. Alors qu'il était alcoolisé, le jeune homme a décidé de faire égoutter son repas depuis son balcon. C'est alors qu'il a basculé dans le vide, du haut du deuxième étage, sur le campus universitaire.

Il a depuis été transporté à l'hôpital Antoine Béclère, à Clamart dans les Hauts-de-Seine. Il souffrait d'une fracture du pied. Ses jours ne sont pas comptés. Et un officier de police judiciaire s'est rendu sur place. Il a confirmé que c'était un accident. ■



VINCI IMMOBILIER, VOTRE PARTENAIRE
EN IMMOBILIER RÉSIDENTIEL ET ENTREPRISE

BUREAUX, COMMERCE, HÔTELS, LOGEMENTS, RÉSIDENCES GÉRÉES,
CONSEIL, PROPERTY MANAGEMENT
RÉSIDENCES SENIORS OVELIA, RÉSIDENCES ÉTUDIANTS STUDENT FACTORY



VOTRE
CONFIANCE
NOUS ENGAGE
DURABLEMENT

www.vinci-immobilier.com

Plaisir Une voiture de police fonce dans la cour d'un pavillon

Lors d'une course poursuite le 3 mai, la police de Plaisir a perdu le contrôle de son fourgon pour aller s'engouffrer dans le jardin d'une maison.



Les dégâts provoqués par l'accident ne sont pas négligeables. Leur portail a été explosé, un arbre déraciné et la porte coulissante de leur garage enfoncée.

Les habitants d'un pavillon à Plaisir ont été surpris par un énorme bruit, vendredi 3 mai, à midi. Un fourgon de la police municipale est venu faire un vol plané dans le jardin de leur maison pour aller s'écraser sur la voiture des résidents, comme le racontent nos confrères de 78actu.

Les habitants d'un pavillon à Plaisir ont été surpris

Les agents de police ont en réalité perdu le contrôle de leur véhicule, alors qu'ils étaient engagés dans une course poursuite à vive allure. Au moment du bruit, le couple

plaisirois est immédiatement sorti de la maison. Et la police leur aurait vivement conseillé de rentrer, en raison « du liquide qui s'écoulait de la voiture », selon les propos de la femme, rapportés par 78actu.

Les pompiers sont rapidement intervenus pour prendre en charge les policiers. Les dégâts provoqués par l'accident ne sont pas négligeables. Leur portail a été explosé, un arbre déraciné et la porte coulissante de leur garage enfoncée. Et d'après 78actu, la femme a pu en attester : « J'ai même retrouvé des débris de la voiture dans tout le jardin. » Les lieux ont depuis été sécurisés par la mairie. ■

Trappes

La police menacée par une dizaine de personnes alors qu'elle embarquait un véhicule

La police était sur le point d'enlever un véhicule abandonné par ses fuyards, qui avaient refusé d'obtempérer lors d'un contrôle à Trappes, le 30 avril. Une dizaine de jeunes les ont alors menacés.

Dans la nuit du 29 au 30 avril, la police a contrôlé plusieurs véhicules en excès de vitesse à Trappes. L'un d'entre eux a néanmoins refusé d'obtempérer. « [Les passagers] ont pris la fuite à pieds abandonnant leur véhicule sur la voie publique », précise une source proche de l'enquête. Il n'y a pas eu d'interpellation.

Les effectifs se sont alors retrouvés dans l'obligation d'embarquer le véhicule. C'est alors qu'une dizaine de personnes sont arrivées sur les lieux, très hostiles à l'enlèvement de la voiture.

« Ils étaient venus pour récupérer le véhicule », pense une source

proche de l'affaire. Alors qu'ils commençaient à être menaçants à l'égard des forces de l'ordre, les effectifs ont fait usage d'une grenade lacrymogène, pour disperser le groupe. Il n'y a eu aucun blessé. Une enquête est en cours et la voiture a finalement été embarquée. ■

SQY Plusieurs mineurs arrêtés pour des tentatives de vol de voitures

Deux tentatives de vol de véhicules ont eu lieu à Élancourt et à Trappes dans la nuit du 3 mai. À chaque fois, c'était l'œuvre de groupes de jeunes dont des mineurs.

Le vendredi 3 mai à Élancourt, six jeunes dont deux mineurs s'étaient organisés pour voler une Citroën C3. Trois d'entre eux s'étaient affairés sur la voiture et avaient déjà brisé la vitre. Et les trois autres faisaient le guet dans une Renault un peu plus loin.

Mais vers 23 h, une personne a prévenu la police. Sur les lieux, celle-ci a pris en chasse la voiture qui surveillait ses acolytes et a arrêté les trois occupants. L'un de ceux qui tentaient de voler la Citroën a aussi été interpellé. Les

deux majeurs ont été mis en cause et se sont vus notifier une convocation en justice. Les deux autres, étant mineurs, ont rendez-vous devant le juge pour enfants.

Les trois autres faisaient le guet dans une Renault

Dans la même nuit à Trappes, et presque au même moment, une personne appelait le 17 pour leur signaler que trois jeunes hommes dont deux mineurs étaient égale-

ment en train d'ouvrir les portes des véhicules en stationnement. Ils ont finalement jeté leur dévolu sur une BMW X5. À l'arrivée de la police, les trois voleurs ont pris la fuite.

Rapidement arrêtés, ils étaient en possession d'un téléphone et de documents qui ne leur appartenaient pas. Le propriétaire a reconnu les objets et a déposé plainte. Les voleurs ont été mis en cause. Les deux mineurs ont notamment été envoyés devant un juge pour enfants. ■



une belle vie immobilière

NOS RÉSIDENCES « COUP DE CŒUR » À SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES !

UNE SITUATION PRIVILÉGIÉE

Face au Parc des Sources de la Bièvre !



« Villa des Sources » à Guyancourt

3 PIÈCES À PARTIR DE 303 000 €*

TVA 5,5%⁽¹⁾

SUCCÈS COMMERCIAL

Travaux en cours



« Start » à Trappes

2 PIÈCES À PARTIR DE 130 000 €**

nexity.fr

RETROUVEZ TOUTES NOS ADRESSES DANS LES YVELINES ET EN ÎLE-DE-FRANCE

0 810 531 531

* Prix à partir de en TVA 20 %. Selon stock disponible. ** Prix à partir de en TVA 5,5 %. Selon stock disponible. (1) Sous conditions d'éligibilité, se renseigner sur l'espace de vente. - Nexity Féréal RCS Paris 334 850 690 - Document et illustrations non contractuels à caractère d'ambiance - Illustrateurs : Janus Hadt (Trappes) / Anawa (Guyancourt) - Mai 2019 - IBIZA Service 0,06 € / min. + prix appel

Football Trappes reprend les commandes

Vainqueurs d'Aubergenville (2-0) à domicile dimanche 5 mai, les Trappistes profitent du nul de l'ACBB pour reprendre la tête du classement, à deux journées de la fin.



Les joueurs de l'ES Trappes ont disposé d'Aubergenville (2-0), dimanche 5 mai et reprennent la tête de leur poule dans le championnat de Régional 3.

L'ES Trappes recevait Aubergenville, le 5 mai lors de la 18^e journée du championnat de Régional 3. Des retrouvailles avec le stade Gilbert Chansac, après quatre déplacements consécutifs, mais c'est surtout la victoire que les Trappistes ont retrouvée, eux qui restaient sur une défaite et deux nuls. Ce succès 2 à 0, acquis en patron face à l'avant-dernier, permet aux hommes d'Hicham Zerhdy de redevenir leaders de la poule C, à égalité de points avec la réserve de Boulogne-Billancourt, tenue en échec chez celle des Mureaux (1-1).

« La montée serait vraiment une consécration »

« C'était un match particulier car j'avais quatre joueurs cadres suspendus, donc la pression était vraiment importante pour ceux qui étaient amenés à remplacer les titulaires habituels, fait remarquer l'entraîneur trappiste. Je suis vraiment satisfait de la copie qu'ils ont rendue, ils ont su répondre présents et faire le match qu'il fallait pour prendre les points contre

une équipe qui lutte pour le maintien. Ça a été un match à l'image de notre saison, un match sérieux, appliqué. Tactiquement, on a su être rigoureux et bien en place. On a été efficace, même si le score aurait pu être beaucoup plus lourd. »

Les buts du défenseur Massyl Aït Mohand (25^e) et du milieu de terrain Karamoko Koïta (45^e), ont assuré le succès trappiste et récompensé l'« état d'esprit positif » de joueurs déterminés à aller chercher une montée en Régional 2 qui « serait vraiment la consécration, un mérite qui leur revient, car ils ont été sérieux et ont su faire le travail durant toute l'année », d'après leur coach. Mais pour cela, il faudra terminer dans les deux premiers. « On est encore quatre équipes pour deux places, on est en position favorable mais rien n'est joué », tempère Hicham Zerhdy.

D'autant qu'un périlleux déplacement se profile le 19 mai chez le quatrième Rueil, qui n'a que trois points de retard sur Trappes. « Il va falloir faire preuve de sérieux, prévient Hicham Zerhdy. Ça risque d'être un match assez difficile contre une belle équipe que j'avais trouvée intéressante au match aller (victoire de Trappes 1-0, Ndlr). Un nul chez eux serait une belle opération. » Ensuite, les Trappistes recevront Les Mureaux en clôture de la saison, « une équipe qui n'aura plus grand-chose à jouer », note Hicham Zerhdy, qui estime qu'« étant sérieux et appliqués, on sera amenés à prendre les trois points ». ■

Handball Nouveau match nul pour Plaisir

Une semaine après son nul à Bois-Colombes, les Plaisirois ont encore partagé les points dimanche 5 mai contre Asnières (30-30). Un résultat honorable, mais insuffisant pour sortir de la zone de relégation.

Plaisir a concédé, le 5 mai, son deuxième match nul en une semaine, dans le championnat de N3. Après celui à Bois-Colombes (23-23), c'est face à Asnières que le club a enregistré un score de parité (30-30), avec un scénario similaire, marqué par une égalisation plaisiroise dans les dernières secondes. Prometteur, surtout face au premier du classement.

Mais sur le plan comptable, ce point pris ne suffit pas pour sortir de la zone de relégation. À trois journées du terme, Plaisir est toujours 10^e, à deux points du premier non-reléguable, Haguenau. Une équipe que le Plaisir visitera le week-end prochain. « Ce qui nous sépare d'eux, c'est cette confrontation, donc pour que l'on puisse passer devant, il faudrait que l'on gagne de six buts, donc la tâche n'est pas mince », avait déclaré il y a une semaine l'entraîneur plaisirois, Victor Garriguet. Sans doute conscient que le club joue une grosse partie de son avenir en N3 lors de cette rencontre. ■

Sports insolites Les championnats de France de twirling bâton à Plaisir ce week-end

Discipline alliant gymnastique et manipulation du bâton, et se pratiquant en individuel, en duo ou par équipe, le twirling bâton sera à l'honneur à Plaisir le week-end prochain.

À l'initiative du Twirling club de Plaisir, le Palais des sports accueille, ce samedi 11 et dimanche 12 mai, les demi-finales des championnats de France de la discipline, en Nationale 2, le niveau intermédiaire.

« Près de 300 athlètes, toutes catégories confondues » et « quelques 1 000 spectateurs » sont attendus, indique la Ville de Plaisir. La compétition se déroule de 8 h à 20 h 30, l'entrée est libre et gratuite, plus d'informations au 01 30 07 54 00. ■

Gymnastique Réservez vos billets pour les championnats de France au Vélodrome

Du 24 au 26 mai, le Vélodrome national accueillera pour la première fois les championnats de France de gymnastique. La billetterie est toujours ouverte, à moins de trois semaines de l'événement.

La crème de la gymnastique tricolore à Saint-Quentin-en-Yvelines. Les prochains championnats de France par équipe National A de gymnastique se tiendront au Vélodrome national du 24 au 26 mai, comme officialisé en novembre. Une première depuis 20 ans en Île-de-France. La billetterie est toujours ouverte pour assister à cet événement auquel devraient participer 1 400 gymnastes.

Tarifs préférentiels pour les Saint-quentinois

Différents forfaits sont proposés, allant du billet à la journée au pack trois jours. Les prix des places vont de 9 à 29 euros, avec des tarifs préférentiels pour les Saint-quentinois et les licenciés à la Fédération française de gymnastique. Une réduction allant jusqu'à 40 % est

également mise en place pour les clubs franciliens. Il est aussi possible de faire un don au club organisateur, le Gymnastique Élan-court Maurepas (Gem). Plus d'informations et réservations sur gymelancourtmaurepas.com. Environ 5 000 spectateurs sont attendus lors de l'événement, avait annoncé Morgane Goular, vice-présidente du Gem, sur le plateau de TV78 le 19 novembre. ■

Golf La Ryder cup nommée événement sportif de l'année

L'édition 2018 de la Ryder cup, qui a eu lieu du 28 au 30 septembre dernier au Golf national de SQY, a reçu le prix de l'événement sportif de l'année par le BT Sport industry.

Une jolie distinction pour la Ryder cup. La compétition phare de golf, qui oppose tous les deux ans Europe et États-Unis, se tenait du 28 au 30 septembre dernier à SQY. Une édition 2018, la première en France, qui a réuni 270 000 personnes au Golf national, et a été désignée le 25 avril événement sportif de l'année à Londres par le

bureau britannique de l'industrie du sport, le BT Sport industry, rapporte le site internet Golfplanete.com.

« Très fier de cette récompense »

L'événement a également battu le record d'articles parus dans la

presse et d'audiences à la télévision, puisque près d'un milliard de téléspectateurs ont suivi la victoire du Vieux continent sur le team USA. Dans des propos rapportés par Golfplanete.com, Guy Kinnings, directeur de la Ryder cup européenne, s'estime « très fier de cette récompense qui rend hommage à toutes les personnes impliquées dans ce succès ». ■

VINS Bio

CÔTEAUX VAROIS EN PROVENCE ROSÉ BIO

Florentine de Blacailoux
2018 AOP
n°145089

À partir du mercredi 8 mai

5,99 ■ 1 L = 7,99 €

AB AGRICULTURE BIOLOGIQUE

LIDL Le vrai prix... des bonnes classes.

LABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION

**Nous ouvrons la voie
aux idées neuves.**



EUROVIA

VINCI 

**Eurovia Ile-de-France
Agence de Saint-Quentin-en-Yvelines**

Rue Louis Lormand
78320 La Verrière cedex
T/ 01 30 13 85 00 - F/ 01 30 62 69 77
st-quentin-en-yvelines@eurovia.com

www.eurovia.fr



Voisins Expo, théâtre et piano à l'espace Decauville

Entre l'exposition de Virginie Rigaud, le spectacle *Une douce chose* et le concert du pianiste Denis Grotsky, les Vicinois auront le choix en cette première quinzaine de mai.

Du 9 au 15 mai, la maison Decauville accueille une exposition des œuvres de Virginie Rigaud. Cette artiste peintre est spécialisée dans « l'univers industriel et urbain », comme indiqué sur la description de l'événement. En mettant en avant quatre éléments principaux : la perspective, la profondeur montrant un point de fuite, la verticalité, et les couleurs vives et du coup leur contraste. L'entrée est libre, renseignements au 01 30 44 29 28. Le 10 mai, à 20 h 30, salle de la Tour, se tient une représentation intitulée *Une douce chose*, dont le titre provient d'un poème de Jean de La Fontaine. Participation au chapeau, les réservations s'effectuent au 01 30 44 29 28.

Le 11 mai, à 20 h, c'est un virtuose du piano qui investira les lieux. Le compositeur et pianiste Denis Grotsky, lauréat de plusieurs concours internationaux, « expliquera puis interprétera ses œuvres récentes : "Tableaux d'en France", suite pour piano et Préludes romantiques », peut-on lire sur la description du concert. Des œuvres d'amis de l'artiste seront aussi interprétées. L'entrée est libre, informations au 06 14 39 72 81. ■

Montigny Expos à gogo en mai

Du 11 au 19 mai, la Maison Felix, à Montigny-le-Bretonneux, expose les pastels de l'artiste Marie-Laure Piffeteau. Le vernissage a lieu le 10 mai à 18 h 30. À partir du 25 mai (vernissage le 24 à 18 h 30), cette même salle accueillera les peintures sur toile des ateliers couleurs. Renseignements au 01 39 30 31 70. Du 9 au 25 mai, se tient également au Conservatoire des arts une exposition baptisée *Souffle de rocailles*, qui mettra en avant les aquarelles, peintures, dessins, poteries, céramiques, BD et autres gravures d'une cinquantaine d'élèves. Le vernissage est programmé le 9 mai à 18 h 30, plus d'informations au 01 34 52 07 41. ■

Coignièrès Quatre orchestres saint-quentinois au Festival d'harmonies

L'Harmonie de Saint-Quentin-en-Yvelines organise son premier Festival d'harmonies, ces 10, 11 et 12 mai au théâtre Alphonse Daudet. Les quatre harmonies saint-quentinoises seront présentes.



L'Harmonie de SQY sera présente les 11 et 12 mai lors d'un concert gratuit de 14 h à 18 h sur le parvis du théâtre Alphonse Daudet.

Le théâtre Daudet de Coignièrès accueille du 10 au 12 mai le premier Festival d'harmonies à l'initiative de l'Harmonie de SQY (HSQY), qui fête pour l'occasion ses 20 ans d'existence. Au programme, l'orchestre d'harmonie de la Garde républicaine en concert d'ouverture, le 10 mai à partir de 20 h 30 au théâtre. Tarif 12 euros, réservations au 01 30 62 36 00 et à l'adresse eadaudet@coignieres.fr.

Les 11 et 12 mai, de 14 h à 18 h, ce sera au tour de sept harmo-

nies d'Île-de-France, de se produire dans le cadre d'un concert gratuit sur le parvis du théâtre. Parmi elles, les quatre de l'agglomération : harmonies des conservatoires de Montigny-le-Bretonneux et de Maurepas, harmonie Magnycoise et HSQY. « Les thèmes musicaux seront variés : du jazz au classique en passant par des musiques de films et de variété, est-il également précisé sur le site internet de l'HSQY.

Les cuivres de Mon Moulin (groupe de 17 musiciens de conservatoires d'Île-de-France, Ndlr) animeront le festival entre les concerts. »

Souvent composée de musiciens amateurs jouant des cuivres, des bois et des percussions, l'harmonie « est une formation musicale d'origine populaire (fin XIX^e-début XX^e) qui maille toute la France et particulièrement l'Île-de-France », selon la définition de l'HSQY. ■

SQY L'illustration jeunesse à l'honneur

Jusqu'au 18 mai, la première édition de *Graines de papier*, événement à l'initiative du réseau des médiathèques et dédié à l'illustration jeunesse, se tient en différents lieux de l'agglomération.

Graines de papier, événement conçu et imaginé par le réseau des médiathèques et dédié à l'illustration jeunesse, fête sa première édition à SQY. Au programme notamment, une exposition itinérante, qui se tient du 11 au 18 mai à la médiathèque du château de Plaisir. Elle proposera « un parcours artistique pour les enfants

autour des albums "On fait le mur" illustré par Sébastien Touache, "La perruche et la sirène" de Vanessa Hié et "La maison en construction" par Christine Destours », indique l'agglomération dans un communiqué.

Le 16 mai, à la Commanderie d'Élancourt, aura lieu de 16 h 30

à 19 h 30 une conférence sur *Les grainetiers de l'art*, avec la présence des maisons d'édition Élan vert et Léon art & stories. L'objectif sera de « suggérer aux professionnels de la petite enfance et adultes présents, une plus large utilisation des livres pour enfants, auprès des plus jeunes », peut-on lire sur le communiqué de SQY. ■

Trappes Un concert pour les 25 ans du groupe Chœur accord

Ce groupe vocal trappiste de 185 choristes fête son quart de siècle en organisant un concert à la Merise du 10 au 12 mai. Il reste des places pour la première séance.

Chœur accord est un ensemble vocal rassemblant des adultes aux profils très variés. Des choristes amateurs âgés « de 18 à 93 ans », selon la présidente de l'association, Emmanuelle Pontet, contactée par *La Gazette*. Les 10, 11 et 12 mai, l'ensemble donnera un concert à la Merise de Trappes pour célébrer ses 25 ans d'existence, comme l'avait rapporté *78actu*.

Une manière de « mettre les petits plats dans les grands », d'après Emmanuelle Pontet. D'autant que l'évolution du groupe est assez significative. À sa création en 1994, Chœur accord ne comptait que « dix à 15 personnes », et réunit aujourd'hui

« 185 choristes », indique-t-elle. Sous la direction de Xavier Vidic, ils interpréteront des grands classiques de la chanson francophone. Et cela devrait valoir le détour si l'on en croit Emmanuelle Pontet.

« On est persuadés de la beauté de notre spectacle : on chante à quatre voix, avec un orchestre plus des cordes, douze musiciens qui nous accompagnent en live, affirme-t-elle. Le spectacle est mis en scène avec des saynètes et des chorégraphies de chœur. » La concert affiche, en tout cas, quasiment complet, puisqu'il ne reste plus que des places pour la représentation du 10 mai. Les tarifs vont de 12 à 18 euros, réservations au 01 64 59 32 26. ■

Voisins L'impro dans tous ses états

Le five, festival d'improvisation, se tient du 10 au 12 mai à l'école de la Grande île, au centre Alfred de Vigny et à la salle de la Tour. Il présentera différentes formes d'impro.

Les amateurs d'impro seront servis. Du 10 au 12 mai, le *Five*, festival d'improvisation, se tient en trois lieux de Voisins-le-Bretonneux, à l'initiative de la troupe théâtrale Les Vicignols. Le 10 mai, à 20 h 30, c'est d'abord un match d'impro intergénérationnel, mettant aux prises deux équipes de juniors et d'adultes, qui a lieu à l'école de la Grande île. Il sera suivi le 11 mai à 21 h, d'une soirée catch impro au centre Alfred de Vigny, « dans un format qui vous fera vivre les plus grandes heures du catch à l'américaine », peut-on lire sur la description du festival.

Tarifs journaliers ou pass trois jours

Enfin, le 12 mai à 16 h, salle de la Tour, place à un Harold (format d'impro inventé dans les années 60 et précurseur de l'improvisation longue, comme défini sur le site internet de la commune, Ndlr), suivi d'un cabaret intergénérationnel d'impro. Les tarifs s'élèvent à 5 (réduit) et 10 euros (plein), un pass trois jours est également disponible sur réservation au prix de 10 (réduit) ou 12 euros (plein). Réservations à l'adresse reservations.vicignols@gmail.com. ■

Montigny-le-Bretonneux L'amour de Rome en musique

L'Orchestre national d'Île-de-France interprétera les œuvres de trois des plus grands compositeurs, tous amoureux de la Ville éternelle, le 15 mai au théâtre de SQY.

Un hommage instrumental à Rome. Le 15 mai, à 20 h 30, au Théâtre de SQY (TSQY), l'Orchestre national d'Île-de-France, sous la direction du chef italien Enrique Mazzola, accompagné du pianiste Alexander Gavrylyuk, interpréteront des œuvres de trois plus grands compositeurs du XIX^e et XX^e siècles : Giacomo Puccini, Serge Rachmaninov et Ottorino Respighi.

Puccini, Rachmaninov et Respighi

Le point commun entre ces trois génies de la musique : leur amour

pour la Ville éternelle, dont ils avaient fait part dans certaines de leurs compositions. « *L'escapade commence avec le Préludio sinfonico, composé par Giacomo Puccini en 1882, fait ainsi savoir le TSQY dans sa description du concert. Le voyage se poursuit avec la Rhapsodie sur un thème de Paganini, signée du compositeur russe et grand amoureux de l'Italie Serge Rachmaninov. [...] L'échappée se terminera en compagnie des Pins et Fontaines d'Ottorino Respighi, véritables tableaux symphoniques en hommage aux pins qui bordent les plus beaux sites de la Cité.* » Les prix des places vont de 6,50 euros à 29 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■



La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

Rédacteur en Chef :
Damien Guimier
damien.guimier@lagazette-sqy.fr

Directeur de la publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Actualités, sport, culture :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
pub@lagazette-sqy.fr

Actualités, faits divers :
Farah Sadallah
farah.sadallah@lagazette-sqy.fr

Conception graphique :
Mélanie Carvalho
melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr

Imprimeur : Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2646-3733 - Dépôt légal : 05-2019 - Edité par *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines*, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

			6		8	2	9
7		9	4		2		6
		6		1	8		4
3			6			2	
		2	5				9
8	7		2	9	3	4	6
5	2			7		9	
				9		7	1
	1		3				8

SUDOKU : niveau difficile

4	7				1		
9				8		3	
	2		4			9	
					5		
	3		9		8	5	4
	1	7		4		2	
							2
2		5				6	
			2		9		

Solutions de la Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n° 47 du 30 avril 2019 :

3	2	7	6	1	8	5	9	4
9	5	6	4	7	3	8	2	1
4	1	8	9	5	2	6	7	3
5	3	1	2	8	6	7	4	9
6	4	2	7	9	5	3	1	8
7	8	9	3	4	1	2	6	5
8	7	3	1	2	9	4	5	6
1	6	4	5	3	7	9	8	2
2	9	5	8	6	4	1	3	7

6	2	1	8	9	4	7	3	5
7	9	5	1	3	2	8	6	4
8	3	4	6	7	5	2	9	1
4	7	3	2	5	8	6	1	9
1	6	9	3	4	7	5	8	2
5	8	2	9	1	6	4	7	3
9	5	7	4	6	1	3	2	8
3	4	8	7	2	9	1	5	6
2	1	6	5	8	3	9	4	7

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

**offrez une meilleure
visibilité à votre marque**

**Et profitez d'une visibilité optimale
auprès d'un large lectorat hebdomadaire.**

Contact : pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines 12, avenue des Prés 78180 Montigny-le-Bretonneux

► **DÉCOUVREZ NOS PAGES**
ACTUALITÉS
FAITS DIVERS
CULTURE
SPORT





Les assistants familiaux
permettent d'aider un enfant
en difficulté.

Le Conseil départemental
des Yvelines recrute.

Web. yvelines.fr/recrutement/
Mail. agrementassfam@yvelines.fr
Tél. 01 39 07 74 61



Yvelines
Le Département

yvelines.fr

